



Présentation

Le projet ISP – 16 ans et plus vise à doter d’une première qualification les élèves qui ont quitté la FGJ (Formation Générale Jeunes) ou la FGA (Formation Générale Adultes) et qui ne se retrouvent pas dans les options qui s’offrent actuellement aux jeunes adultes de la CSDM (Commission scolaire de Montréal) et des commissions scolaires voisines.

Le projet vise à permettre l’acquisition de contenus de cours académiques (français – mathématiques) et des compétences techniques qui pourraient éventuellement être reconnues, pour les élèves qui, après la réussite de ce programme, choisiraient de poursuivre vers un programme professionnel connexe.

En ce sens, le projet ISP 16 ans et plus peut être envisagé comme un premier pas vers une formation professionnelle, dans la mesure où les participants développeraient un intérêt pour un domaine de formation associé aux apprentissages réalisés en ISP.

Clientèle visée

1. Les élèves de 16 ans et plus qui ont quitté l’école secondaire ou la FGA et qui ne sont pas actuellement inscrits à la FP;
2. Les élèves de 16 ans et plus actuellement inscrits à la FGA qui souhaitent explorer le volet du monde du travail.

Le projet vise à recruter des adolescents et de jeunes adultes qui ont rencontré des difficultés au cours de leur cheminement académique, que ces difficultés soient de l’ordre de l’apprentissage ou de l’adaptation.

Projet ISP – 16 ans et plus (suite)

Le projet ne vise toutefois pas à recruter les élèves qui présentent un handicap sensoriel, un handicap physique, une déficience intellectuelle ou un trouble important de santé mentale. En raison des ressources nécessaires pour desservir adéquatement ces clientèles spécifiques et des projets déjà existants PFAE (Parcours de formation axée sur l'emploi) de la FGJ jusqu'à 21 ans, Parcours Transition offert à Champagnat, programme d'IS (Intégration Sociale) offert à Champagnat et au CREP (Centre de ressources éducatives et pédagogiques), programme d'ISP offert par le CREP en entreprises d'insertion, etc.), le choix a été fait de se concentrer sur la clientèle décrite plus haut.

Les prérequis

Sur le plan académique, les élèves qui souhaitent s'inscrire au programme ISP – 16 ans et plus doivent – **au minimum** – avoir des compétences de début du cycle secondaire dans les 2 matières de base (français et mathématiques).

Aperçu de la formation

Le projet ISP – 16 ans et plus se présente sous la forme d'une formation d'environ 1 200 heures pendant laquelle les élèves sont amenés à franchir 5 étapes spécifiques :

1. des cours tirés du nouveau programme **Intégration socioprofessionnelle** (ISP) axés sur le choix d'un métier, la gestion des interactions en milieu de travail et la recherche d'emploi (230 h);
2. une formation académique siglée en français et mathématique (230 h);
3. une formation technique donnée par des formateurs spécialisés au cours de laquelle l'élève apprend les rudiments du métier semi-spécialisé à partir d'une série de compétences préétablies (310 h);

Projet ISP – 16 ans et plus (suite)

4. un stage pendant lequel l'élève met en pratique les apprentissages réalisés lors des étapes de la formation théorique et de la formation technique (300 h);
5. un accompagnement après-stage au cours duquel l'élève effectue une recherche active d'emploi. Le nombre d'heures de la période d'accompagnement varie selon les besoins de l'élève (120 h approx.).

Si l'élève réussit ces 4 premières étapes et qu'il répond aux règles indiquées dans le **Guide de gestion de la sanction des études et des épreuves ministérielles**, il se voit décerner un **CFMS** (Certificat de formation à un métier semi-spécialisé).

Les métiers offerts

- Commis en alimentation (plusieurs métiers semi-spécialisés possibles).
- Nettoyeur de véhicules (esthétique automobile).

L'organisation du programme

- Un nouveau groupe doit compter environ 25 élèves.
- **Durée** : de septembre à juin
- Dans le but de soutenir les élèves dans leur difficultés d'adaptation et de comportement, la présence d'un technicien en éducation spécialisée (TES) est prévue. Le TES pourrait être associé à 2 groupes à la fois.
- Le recrutement des élèves peut se faire à partir de plusieurs sources :
 1. les écoles secondaires et les écoles avec des projets spéciaux;
 2. les organismes externes d'emploi qui reçoivent une clientèle similaire (ex. : Carrefour Jeunesse Emploi);
 3. les organismes externes d'encadrement (ex. : Centre jeunesse);

4. le secteur de la FGA (les centres d'éducation pour adultes).
- L'apprentissage pratique se fait dans un milieu de formation fermé (Centre de formation de l'alimentation et du commerce du Québec et École des métiers de l'équipement motorisé de Montréal) et non directement en entreprise. En raison de ce type de formation, les élèves intéressés par ce programme n'ont pas accès à l'ensemble des métiers offerts dans la liste de métiers semi-spécialisés proposée par le MEES.
 - Au cours de la formation théorique (la portion ISP), l'élève peut avoir accès aux services d'un conseiller d'orientation (CO) et d'un conseiller en formation scolaire (CFS), afin de l'aider à valider le choix d'un métier et de l'aider à élaborer un plan d'action à moyen terme.
 - Les 3 premiers volets de la formation (volet théorique, volet académique et volet technique) se donnent du lundi au vendredi selon l'horaire de jour. L'horaire du volet pratique (le stage) peut varier selon le métier choisi et les besoins du milieu de stage et pourrait ainsi avoir lieu en soirée.
 - La formation théorique est offerte par les enseignants titulaires. Ces derniers sont toutefois accompagnés de plusieurs intervenants: TES, CO, CFS, formateurs en Hygiène et salubrité et en Santé et sécurité.
 - Le volet académique est offert par un enseignant en adaptation scolaire.
 - La formation technique est offerte par des formateurs professionnels issus de la CSDM (ex. : pour le métier "Nettoyeur de véhicules", la formation technique est offerte par un formateur de l'ÉMÉMM) ou par des formateurs issus d'un organisme externe accrédité (ex. : CFACQ pour le métier de commis en alimentation). Lors des étapes d'évaluation de ce volet et afin de respecter les règles de la sanction des études, l'évaluation se fait par les formateurs, en collaboration avec les enseignants de la CSDM.

Projet ISP – 16 ans et plus (suite)

- La formation pratique est supervisée par le travailleur responsable du stagiaire dans le milieu de stage. Cependant, l'évaluation est réalisée conjointement avec l'enseignant qui agit à titre de superviseur de stage.

Les acquis de fin de formation

En plus des compétences semi-professionnelles, la réussite de la formation permet d'obtenir les documents suivants:

- la carte en **Hygiène et salubrité**;
- la qualification **CFMS** qui reconnaît la réussite d'un minimum de 375 h de formation pratique / stage

Les issues possibles

- Poursuivre dans l'entreprise où le stage a été effectué et réussi.
- Poursuivre en emploi dans une autre entreprise.
- Passer le TDG pour aller vers la FP.
- Prendre les passerelles qui mènent à certains programmes de la FP.
- Poursuivre le cheminement académique et s'inscrire à la FP.
- Poursuivre la formation académique et s'inscrire à la FGA.

Date de mise en marche du projet : 2017

(Version du document : 18 avril 2017) – JC/dq